

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_100 : PARTENARIAT AVEC L'IN&MA - DIAGNOSTIC DE LA
PRODUCTION EN ENTREPRISE

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_100 : PARTENARIAT AVEC L'IN&MA - DIAGNOSTIC DE LA PRODUCTION EN ENTREPRISE

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Roland GILLES, rapporteur,

Suite au diagnostic territorial réalisé pendant la période de confinement par la communauté d'agglomération de l'Albigeois en partenariat avec les chambres consulaires, l'Etat, la communauté d'agglomération Castres Mazamet et Gaillac Graulhet Agglomération, il est apparu que 38% des entreprises albigeoises ayant répondu au questionnaire déclarent vouloir repenser leur activité, leur organisation ou leur système de production.

Dans ce contexte, le Grand Albigeois s'est rapproché de l'École Supérieure de la Performance In&Ma afin de proposer un service intégré aux entreprises du territoire qui comprend :

- dans un premier temps, une mission d'étude et d'expertise assurée gratuitement par l'École Supérieure de la Performance à Albi ;
- dans un deuxième temps, un accompagnement par la direction de l'économie et de l'innovation de la communauté d'agglomération de l'Albigeois pour la mise en œuvre de solutions, via l'accès à des financements spécifiques.

L'objectif du partenariat est d'accompagner deux à trois entreprises par an.

Conclue pour une année, renouvelable deux fois, la convention de partenariat donnera lieu au versement à l'In&MA d'une subvention de 2 000€ par année, au titre de la prise en charge des frais pédagogiques afférents.

Le projet de convention de partenariat entre les deux structures est joint à la présente délibération.

Ainsi, sur la base de ces éléments, je vous propose :

- d'approuver la convention annexée
- d'autoriser le président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes afférents.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le projet de convention annexé,

VU l'avis favorable du Bureau en date du 23 juin 2020,

CONSIDÉRANT l'intérêt, au titre de sa compétence développement économique, à accompagner les entreprises dans la redéfinition de leurs modes de production et plus généralement à disposer d'un tissu productif performant,

CONSIDÉRANT les compétences développées par l'In&Ma en matière de performance industrielle,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE les termes de la convention ci-annexée.

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 2 000€ pour 2020 à l'In&Ma.

DIT que les crédits afférents à la mise en œuvre de la convention sont prévus au budget 2020.

AUTORISE le président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes afférents.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL